

COMMUNE DE BOURNAND

Département  
de la Vienne

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Du mercredi 14 avril 2021**

**à 19h00**

En l'an deux mil vingt-et-un, le quatorze avril à 19 heures, le Conseil Municipal de BOURNAND (Vienne), dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle BASILIC sous la présidence de Mme CHAMPIGNY Patricia, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 6 avril 2021

Présents : Mme Marie-Françoise AUBERT, Mme Patricia CHAMPIGNY, M. Stéphane M. DELACOTE-VAULTIER M. d'HUEPPE Thierry, Mme Audrey DUVERGER-PRINET, Mme Christine MATTERA, Mme Nadia MONTEIL, Mme Marie-Christine VERLOMME.

Absents excusés : M. Jean-Jacques BOURREAU, Mme Emilie EESES, Mr Alexandre GERMAIN, M. Pascal LAFOIS, M. Benjamin MAILLET, Mme Aurélie PLUMEREAU.

Procurations : M. Jean-Jacques BOURREAU donne pouvoir à Mme Patricia CHAMPIGNY  
M. Alexandre GERMAIN donne pouvoir à M. Stéphane DELACOTE-VAULTIER  
M. Pascal LAFOIS donne pouvoir à Mme Christine MATTERA

Elle constate que le quorum est atteint.

Madame MONTEIL Nadia est désignée secrétaire de séance.

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 MARS 2021**

Madame Le Maire demande aux Conseillers Municipaux s'ils ont des remarques particulières à formuler sur le procès-verbal de la réunion du 10 mars 2021 : Le conseil valide le procès-verbal du 10 mars 2021.

### **1/ DEVIS PORTE DE L'ATELIER MUNICIPAL**

Mme le Maire présente aux membres du conseil municipal des devis pour la porte de l'atelier municipal.

Un devis de la SARL AMCO CREATECH pour un montant de 3520 € hors taxes.

Un devis de la SAS Mécanique MAILLET pour un montant de 3601.00 € hors taxes.

Un devis de la SAS GIANSANTI pour un montant de 6783.00 € hors taxes

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal valide le devis de la SARL AMCO CREATECH pour un montant de 3520 € H.T.

POUR : 11 voix      CONTRE : 0 voix      ABSTENTION : 0 voix

Et mandate Mme le Maire à signer le devis.



## **2/ DEPLACEMENT DU CHEMIN RURAL D'AUTON A VERRIERE SUITE ENQUÊTE PUBLIQUE**

Madame le Maire rappelle que par délibération, il avait été demandé le déplacement du chemin rural d'Auton à Verrière.

Une enquête publique préalable à ce classement et déclassement a été effectuée du 25 février 2021 au 11 mars 2021.

Considérant qu'il y a lieu de faire aboutir ce projet,

Vu l'avis favorable du Commissaire Enquêteur,

Décide le nouveau classement de la voie communale.

Après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal valide le nouveau classement de la voie communale du chemin rural d'Auton à Verrière.

Et donne tout pouvoir à Madame le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaire et signer tous actes et pièces.

POUR : 11 voix      CONTRE : 0 voix      ABSTENTION : 0 voix

## **3/ ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-11, L.153-12 et L.103-2 ;

Madame le Maire présente les raisons pour lesquelles l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) est rendu nécessaire et les objectifs qui seront poursuivis. Elle expose la nécessité d'engager une procédure de concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet.

L'élaboration du PLU constitue pour la collectivité une opportunité de mener une réflexion sur son développement à moyen terme afin d'assurer un urbanisme maîtrisé. Il convient également d'y intégrer le plus en amont possible les enjeux du développement durable, conformément aux principes fondamentaux énoncés par les articles L. 101-1 et L. 101-2 du code de l'urbanisme.

Après en avoir entendu l'exposé de Mme le Maire au conseil municipal : Mme le Maire décide de reporter au prochain conseil afin d'apporter plus d'éléments.



#### 4/ DEMANDES DE SUBVENTIONS

Mme Le Maire a remis l'état des subventions communales pour l'année 2021 à chaque conseiller municipal pour prise de connaissance.

Imputation 6574

Madame Le Maire précise qu'elle a reçu les bilans financiers pour :

L'ACCA = montant de la subvention demandée est de 1500.00 €

ADMR

Association DANSE et GYM de BOURNAND = montant de la subvention demandée est de 300€

#### ETAT DES SUBVENTIONS COMMUNALES / PROPOSITION ANNEE 2021

NOMS DES ASSOCIATIONS	Pour mémoire Budget 2020	Proposition 2021
A.C.C.A.	500 €	A reporter pour vote
A.D.M.R	620 €	621 €
Dance et gym Bournand DGB	300 €	300 €
S.A.B.	Gratuité de la salle	Idem
RABIN Jean-Claude	204.14	
TOTAL	1 604.14 €	

\*INSEE population légales : 901 habitants à Bournand

Après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal valide les demandes de subventions pour l'ADMR et Danse et gym de Bournand. L'ACCA demande une subvention de 1500 €, un courrier sera adressé au Président afin d'obtenir plus de détails sur cette demande.

POUR : 11 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

#### 5/ TARIF DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES

Mme le Maire informe les membres présents des prix de ventes des terrains viabilisés sur la commune de Bournand ;

Au lotissement des Gravelles 2, il reste 4 terrains à vendre au prix de 25€ du m<sup>2</sup>

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal de revoir les tarifs de ces terrains.



Après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal valide le tarif de 25€/m<sup>2</sup>

POUR : 11 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

## 6/ DEVIS OUTILLAGE

Retire et remplace la délibération n° 2021\_01\_27

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal un nouveau devis de TALBOT suite à des promotions pour un montant de 1046.21€ H.T.

Après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal valide le devis de TALBOT pour un montant de 1046.21 € HT

POUR : 11 voix pour

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

Et mandate Mme le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

## 7/ DEVIS INFORMATIQUE

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal un devis pour changement du parc informatique de la mairie pour un montant de 4765 € H.T. + 400 H.T.

Après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal valide le devis de INFORMA<sup>TECH</sup> & Cie pour un montant de 4765 € H.T. + 400 H.T.

POUR : 11 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

Et mandate Mme le Maire à signer le devis.

## QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS

Prochaine réunion le : mercredi 19 mai

Questions diverses :

- Demande de vente d'un terrain de Mr MALOYER de 1500m<sup>2</sup>. Proposition entre 3 et 5 € du mètre par la Mairie et à régulariser le passage de la ruelle
- Proposition à 20 € du m<sup>2</sup> de 2 terrains à la cité de la fontaine
- Mr Briant se porte acquéreur des 3 poteaux du stade pour 80€ pièce.
- Pose de 2 armoires pour la fibre, début des travaux en juin (Avenue de Touraine et Rue du Dolmen)
- Réunion avec un médiateur pour la fuite d'eau (Rue de la Mairie) RTL et maître d'œuvre. Proposition de RTL d'un chemisage, en attente de réponse.
- Demande de devis pour le toit de la réserve du restaurant.
- Pour l'école, 2 demandes à 2 architectes

- Mur mitoyen du cimetière avec la propriété d'à côté qui s'éboule. Coût partagé 50/50.
- Un fermage est-il perçu pour les terrains de Brondeau Cédric ?
- Site internet pour le mois de mai
- Journal de la commune toujours en cours (fin mai)

**SEANCE DU 14 AVRIL 2021 LEVEE A 20H45**

**Le Maire,**

**Mme Patricia CHAMPIGNY**



